

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N° 2022 065 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

DATE DE CONVOCATION 8 décembre 2022	L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace 520 Jean-Claude Moulin sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 8 décembre 2022	<u>Etaient présents</u> : M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME MILLER, M. FROGER et MME BESANÇON Maires adjoints,
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 PRÉSENTS : 22 VOTANTS : 24	M. DELAHAIE, MME BOURDAIS, M. LEDUC, MME RAFOUJULT, M. SIPA, M. PICARD, M. GOUSSEFF, MME MERTZ, MME MARY, MME NOËL, M. LAURENT, M. LANOË, MME BALRADJE, M. FRIMON-RICHARD et M. JACQUIN formant la majorité des membres en exercice. <u>Absents représentés</u> : MME ROCH par M. MATT et M. MONROIG par MME DELAVOIX <u>Absents excusés</u> : MME CHARREAU, M. BETTI et MME TISSOT MME MARY a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL
EXERCICE 2022

Monsieur MATT, Maire de la commune d'Egly, présente et commente le projet de décision modificative n°2 concernant le budget principal de l'exercice 2022.

Le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-1,

VU les délibérations budgétaires n° 2022-016-15 et n°2022-043-15

VU l'avis favorable de la commission des Finances et des Affaires administratives, le 7 décembre 2022,

CONSIDÉRANT la nécessité de corriger le budget principal de l'exercice 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE ladite décision modificative qui est équilibrée en recettes et dépenses à la somme de :

- Section de Fonctionnement +55 500,00 €
- Section d'investissement +26 288,00 €

DONNE pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 15/12/22
et de la publication le : 15/12/22
Le Maire



Edouard MATT



Pour extrait certifié conforme
Le Maire

Edouard MATT

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Egly, le 14/12/2022



Le Maire,

Delibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Egly, le 14/12/2022

Les membres du Conseil Municipal,

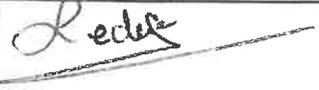
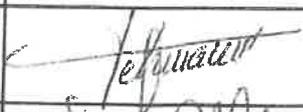
Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 24
 VOTES : Pour : 24
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 08/12/2022

Monsieur MATT Edouard	
Madame BALRADJE Marie-Thérèse Navia	
Madame BESANCON Sandrine	
Monsieur BETTI Sylvain	
Monsieur BREHIER Philippe	
Madame BOURDAIS Mireille	
Madame CHARREAU Nicole	
Monsieur DELAHAIE Christian	
Madame DELAVOIX Martine	
Monsieur FRIMON-RICHARD Benoît	
Monsieur FROGER Bernard	
Monsieur GOUSSEFF Arnaud	
Monsieur JACQUIN Julien	

MAIRIE D'EGLY - BUDGET COMMUNAL

ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur LANOË Mathieu	
Monsieur LAURENT Benoît	
Monsieur LEDUC Gérard	
Monsieur LEHMANN Philippe	
Madame MARY Nathalie	
Madame MERTZ Chantal	
Madame MILLER Catherine	
Monsieur MONROIG Gilles	
Madame NOEL Nadia	
Monsieur PICARD Olivier	
Madame RAFOUJALT Sylvie	
Madame ROCH Christine	
Monsieur SIPA Patchuli	
Madame TISSOT Agnès	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Égly, le